

Se préparer pour la réunion d'évaluation : Liste de contrôle pour les organismes de réglementation

Le Bureau du commissaire à l'équité (BCE) gère une **stratégie** visant à améliorer les pratiques d'inscription des professions réglementées de l'Ontario. Elle expose l'approche adoptée par le BCE pour faire respecter les dispositions législatives relatives à l'accès équitable, ainsi que le processus d'évaluation des organismes de réglementation. La réunion d'évaluation entre les dirigeants de l'organisme de réglementation et le BCE est une **étape** clé de cette stratégie.

L'objet de la réunion est d'examiner à quel point votre organisme de réglementation répond à ses obligations en matière d'accès équitable. C'est l'occasion de faire part de vos derniers commentaires et éléments probants en vue d'éclairer les conclusions du BCE avant la finalisation du rapport d'évaluation.

AVANT LA RÉUNION

Le BCE vous envoie son rapport d'évaluation 20 jours ouvrables avant la réunion. Il contient les conclusions de l'évaluation, les pratiques louables et les recommandations visant l'amélioration. Durant ces 20 jours, vous pouvez faire des commentaires supplémentaires ou fournir des preuves à l'appui que vous n'aviez pas produites précédemment.

Le BCE envoie un ordre du jour officiel environ une semaine avant la réunion.



POUR PRÉPARER LA RÉUNION

- Étudiez l'ordre du jour.
- Étudiez le rapport d'évaluation.
- Préparez les questions et preuves à l'appui que vous pourriez avoir pour le BCE.
- Réfléchissez aux mesures que vous pourriez prévoir pour suivre les recommandations, le cas échéant.
- Identifiez les pratiques qui, d'après vous, méritent d'être partagées avec les autres organismes de réglementation.
- Apprêtez-vous à discuter des changements en matière d'inscription survenus depuis votre dernière réunion annuelle avec le BCE; p. ex., pratiques d'inscription révisées; tendances des données; projets provinciaux, nationaux ou internationaux ayant une incidence sur l'inscription; modifications dans la réglementation, les règlements administratifs et les politiques; tendances observées dans les questions et/ou les plaintes liées à l'inscription.



PENDANT LA RÉUNION

Le BCE abordera les points suivants :

- **priorités du BCE en matière d'accès équitable;**
- conclusions de l'évaluation et recommandations;
- mesures visant l'amélioration et prochaines étapes;
- **pratiques exemplaires;**
- tendances des données;
- modifications dans la réglementation, les règlements administratifs et les politiques;
- projets ou activités en cours;
- enjeux rencontrés par les auteurs d'une demande et tendances observées dans les plaintes.

APRÈS LA RÉUNION

Dans les 10 jours ouvrables, le BCE finalise le rapport d'évaluation et vous l'envoie accompagné d'un modèle de plan d'action et d'instructions pour le transmettre.

Dix jours ouvrables plus tard, le BCE publie un résumé du rapport d'évaluation sur www.fairnesscommissioner.ca.

DES QUESTIONS?

Communiquez avec votre conseillère ou conseiller en programmes du BCE.